

# Installation de ruches en ville : l'étude qui fait bourdonner

Le trop grand nombre de colonies domestiques en centre-ville pourrait nuire aux abeilles sauvages. Explications

Elles coulaient des jours heureux en ville, virevoltant de balcon en balcon pour butiner les plus belles fleurs mellifères qu'elles trouvaient sur leur passage. En Provence, les lieux les plus prestigieux, comme le Palais des Papes à Avignon (photo ci-contre) et les grandes enseignes, à l'image de Leroy Merlin à Aubagne (photo du dessous), se sont comme beaucoup d'autres dotés de leur rucher. Jusqu'à ce qu'une récente étude ne vienne freiner d'un coup sec l'enthousiasme autour de l'apidé. Elle dénonce l'effet négatif du trop grand nombre de ruches en ville sur les abeilles sauvages.

D'après l'étude réalisée sur trois ans à Paris, par Lise Ropars, Isabelle Dajoz et Benoît Geslin, tous trois chercheurs en écologie, l'abeille domestique a pris une place prépondérante par rapport à la sauvage dans la biodiversité parisienne. Selon les résultats de leurs recherches, les abeilles domestiques consomment toutes les ressources florales disponibles. Sur les différents espaces floraux analysés, la répartition est la suivante : 50% d'abeilles domestiques contre 26% de sauvages (le reste étant d'autres espèces d'insectes). Or, les abeilles sauvages sont indispensables notamment dans l'alimentation. "On observe que le rendement de très nombreuses espèces de plantes cultivées va être dépendant de la diversité des pollinisateurs. Si vous avez des tomates ou

des poivrons sur votre balcon, vous n'aurez pas de rendement sans abeilles sauvages, car les abeilles domestiques ne sont pas capables de butiner ce type de fleurs", analyse Isabelle Dajoz.

"Je suis entièrement d'accord avec cette étude, avoue Philippe, co-fondateur de Marcel & Marie une firme basée à Avignon, qui propose la location de ruches aux entreprises. À la base, c'est une bonne chose, mais alors qu'on voulait encourager la biodiversité on fait tout l'inverse. Il y a un écosystème naturel en ville, même sans présence de ruches. Il ne faut pas en mettre trop. Sur le Palais des Papes, par exemple, on n'était pas obligé d'en mettre six, un aurait suffi."

**"On n'était pas obligé de mettre six ruches sur le Palais des Papes."**

Déjà en 2018, des chercheurs de l'Inra avaient démontré pour la première fois l'impact de la concurrence alimentaire des colonies d'abeilles domestiques sur les abeilles sauvages en milieu naturel. Ils avaient observé une diminution de plus de 50% de l'abondance des abeilles sauvages dans un rayon de 900 mètres autour des ruchers mais aussi qu'une trop forte concentration de colonies d'abeilles en un même lieu montrait une diminution de 44% de la quantité de nectar col-

lectée par les butineuses de ces colonies. "Le simple fait d'augmenter les distances entre les différents ruchers permettrait de ménager davantage d'espaces sanctuarisés où les abeilles sauvages ne subiraient pas la concurrence des colonies d'abeilles domestiques, contribuant ainsi à maintenir les effectifs de leurs populations. Cet aménagement pourrait aussi bénéficier aux apiculteurs qui verraient leur niveau de production mellifère augmenter sans prendre le risque d'épuiser leur cheptel", préconisait Mickaël Henry, chercheur à l'Inra (Institut national de la recherche agronomique). "Quand on installe une ruche il faut prendre en compte l'environnement qu'il y a autour. Il faut savoir si les abeilles auront assez de nourriture et les nourrir en cas de disette. Il faut qu'il y ait un point d'eau près d'elles aussi. C'est pas juste mignon, il faut s'en occuper", ajoute Philippe. Besançon et Metz ont déjà mis le holà sur l'installation de nouvelles ruches. "Là, c'est ridicule, on passe du tout au tout", fulmine Philippe. L'Unaf (Union nationale des apiculteurs français) a également réagi à cette étude et invite à "améliorer la qualité et la quantité de la ressource alimentaire et des habitats favorables pour les pollinisateurs dans les espaces urbains ou non plutôt qu'à refuser toute mesure qui conduirait à l'interdiction de ruches notamment dans certains milieux naturels".



PHOTO BRUNO SOULLARD



Maëva ZABNER

lectée par les butineuses de ces colonies. "Le simple fait d'augmenter les distances entre les différents ruchers permettrait de ménager davantage d'espaces sanctuarisés où les abeilles sauvages ne subiraient pas la concurrence des colonies d'abeilles domestiques, contribuant ainsi à maintenir les effectifs de leurs populations. Cet aménagement pourrait aussi bénéficier aux apiculteurs qui verraient leur niveau de production mellifère augmenter sans prendre le risque d'épuiser leur cheptel", préconisait Mickaël Henry, chercheur à l'Inra (Institut national de la recherche agronomique). "Quand on installe une ruche il faut prendre en compte l'environnement qu'il y a autour. Il faut savoir si les abeilles auront assez de nourriture et les nourrir en cas de disette. Il faut qu'il y ait un point d'eau près d'elles aussi. C'est pas juste mignon, il faut s'en occuper", ajoute Philippe. Besançon et Metz ont déjà mis le holà sur l'installation de nouvelles ruches. "Là, c'est ridicule, on passe du tout au tout", fulmine Philippe. L'Unaf (Union nationale des apiculteurs français) a également réagi à cette étude et invite à "améliorer la qualité et la quantité de la ressource alimentaire et des habitats favorables pour les pollinisateurs dans les espaces urbains ou non plutôt qu'à refuser toute mesure qui conduirait à l'interdiction de ruches notamment dans certains milieux naturels".

## CHIFFRES

- Une abeille visite 20 à 300 fleurs en 1/4 - 1/2 h.
- Toutes les abeilles d'une ruche ne sont pas butineuses.
- Par jour, une colonie peut visiter entre 2 et 30 millions de fleurs.
- Une abeille pèse à vide 80mg, sa charge maximale est de 70mg, c'est pratiquement son propre poids.
- Elle vole à 7,5 m/s (à vide) et à 6,5 m/s (chargée) soit entre 27 km/h et 23 km/h.
- Les abeilles rendent possible 76% de la production agricole mondiale soit l'équivalent de plus de 150 milliards d'euros.
- Une reine (une seule par ruche) peut vivre 5 ans (beaucoup moins maintenant avec les produits phytopharmaceutiques répandus dans les champs) et pond jusqu'à 2000 œufs par jour.
- Une abeille vit entre 5 et 6 mois l'hiver mais uniquement entre 5 et 6 semaines si elle naît au printemps ou au cours de l'été.
- Au cours de sa courte vie l'abeille va avoir 7 métiers différents, elle commencera comme nettoyeuse pour finir butineuse.
- Entre-temps, elle sera nourrice, assistante de la reine, cirière, ventileuse et gardienne.

## Des apiculteurs des quatre coins du monde bientôt formés en Provence

Les colonies d'abeilles s'effondrent alors qu'elles sont responsables à elles seules de 30% de la production agricole nécessaire à notre alimentation. Pour lutter contre ce fléau, l'Observatoire français d'apiculture (Ofa), a été créé à la Sainte-Baume en 2014. À sa tête, Thierry Dufresne, a déjà lancé une salve d'actions majeures à l'image de l'opération "Des fleurs pour les abeilles" ou encore de la création de l'Union de l'Apiculture de l'Europe et de la Méditerranée (UAEM). Toujours très bien entouré, l'Ofa n'entend une nouvelle fois pas rester indifférent face à l'hécatombe apicole. La structure a annoncé le 17 octobre dernier s'unir à Guerlain et à l'Unesco pour un nouveau projet d'envergure : former en Provence des apiculteurs venus des quatre coins du monde qui seront ensuite envoyés dans des réserves de l'Unesco afin de s'occuper d'exploitations apicoles. Le monde s'apprête à bourdonner... Thierry Dufresne nous en dit plus sur ce partenariat hors-norme.



Thierry Dufresne est le président-fondateur de l'Observatoire français d'apiculture. /PHOTO OFA

projet. Elle a une légitimité de s'intéresser aux abeilles étant donné que la butineuse est appa- rue sur ses cosmétiques depuis 1782 et fait donc partie de l'histoire de la griffe. Nous, à l'Ofa, nous allons former et accompagner les apiculteurs.

**En quoi consiste ce partenariat ?**

C'est un projet de 5 ans, renouvelable, qui vise à former et à accompagner durablement une communauté internatio-

nale d'apiculteurs et d'apicultrices, dans l'objectif de développer des exploitations apicoles qualitatives et référentes au sein des biosphères de l'Unesco. Il regroupe trois volets : social, par la formation, environnemental par les installations et économique car les familles qui graviteront autour des ruches pourront faire du miel leur revenu.

**Comment va se faire la sélection d'apiculteurs et de lieux ?**

Quatre-vingt-huit apiculteurs de 44 pays différents vont être sélectionnés dans leur pays d'origine. Les équipes de l'Ofa, à savoir Fabien Kouachi et Vivien Larcher, partent dès le 23 novembre à leur rencontre. Les apprentis vont ensuite venir deux mois à la Sainte-Baume pour être formés par nos experts. Une fois formés, ils retourneront chez eux pour s'occuper des exploitations. Ils formeront ensuite à leur tour, sur place, d'autres personnes. On va faire en sorte que tous les apiculteurs se donnent la main pour agir pour la biodiversité. Concernant les lieux d'implantation des colonies, nous allons choisir 40 réserves de biosphère parmi les 124 qui ont été créées par l'Unesco. Nous avons déjà sélectionné l'Éthiopie, le Rwanda, le Cameroun et la Chine. D'ici fin janvier, nous connaîtrons les lieux exacts choisis dans ces pays et les personnes qui vont être formées. Ensuite, nous passerons à l'étude des dix prochains pays et ainsi de suite.

**Comment et par qui sera assuré le suivi de la formation ?**

Nous irons chaque année à deux reprises dans chaque pays. L'avantage de former les futurs apiculteurs au sein de l'Ofa, c'est qu'on va leur permettre de créer des relations. Ils pourront être en contact permanent entre eux et avec nous grâce aux moyens de communication que nous avons actuellement.

Recueilli par M.Z.

## 3 QUESTIONS À MICKAËL HENRY DE L'INRA

### "Il faut surtout s'intéresser aux ressources florales"

**Expliquez-nous la différence entre une abeille domestique et une abeille sauvage ?**

Ce sont deux espèces différentes. Les abeilles domestiques sont utilisées par les apiculteurs pour produire du miel. Elles vivent en colonie, ont une organisation bien définie et sont sous la coupe d'une reine. On trouve une reine par ruche. Les abeilles sauvages, elles, vivent en dehors des colonies et sont solitaires, elles ne vivent pas sous la gouverne d'une reine. Les deux ont un point commun : elles butinent des fleurs. Les abeilles domestiques ont un spectre plus large, selon nos chiffres, elles butinent un millier de fleurs différentes en France. Les abeilles sauvages en butinent beaucoup moins. Les scientifiques ont mis en évidence une compétition entre abeilles sauvages et domestiques pour l'exploitation des ressources florales tournant à l'avantage des secondes

**Que pensez-vous de l'étude de Lise Ropars, Isabelle Dajoz et Benoît Geslin ?**

Cette étude est révélatrice d'un risque qui peut être sous-estimé et elle interpelle car elle a été réalisée à Paris, une ville de renommée mondiale. C'est une recherche novatrice car elle est réalisée dans le milieu urbain et l'écologie urbaine est une discipline récente. C'est intéressant pour les scientifiques qui étudient le domaine. Elle correspond à une prise de conscience, constater qu'il y a bel et bien de la biodiversité en ville, avec ses spécificités. Il fait plus chaud en ville et cela crée des microclimats particulières dans lesquelles évoluent certaines espèces. Jusqu'à maintenant, on associait l'abeille domestique à une image bucolique. Certes, elles participent à la pollinisation, mais il y a des facteurs limitants : les ressources, les fleurs. Ces deux espèces peuvent donc entrer en interaction car elles n'ont plus assez à manger. Si les abeilles sauvages risquent de disparaître ? Je ne pense pas, en tout cas on ne parle pas d'extinction, mais de disparition potentielle dans certaines localités.

**Faut-il arrêter d'installer des ruches partout ?**

Il y a un effet de mode avec l'implantation de ruches, sous couvert de vouloir oeuvrer pour la biodiversité. Pour moi, ça ne va pas de paire. Je ne vois pas la nécessité de propager des ruches de loisir. Il faut plutôt agir sur les ressources, la nourriture des abeilles. Il faudrait créer des zones avec des fleurs mellifères par exemple, plutôt qu'installer un rucher dans un but pédagogique ou dans un souci de communication. Les apiculteurs connaissent de grande difficultés en ce moment : parasites, réchauffement climatique et maintenant la crainte de se voir interdire certaines zones pour implanter leur cheptel. Créer des ressources les aidera à passer les périodes de disette.

Recueilli par M.Z.